

OBJET REGIE MARCHES ET DROITS DE PLACE
BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2013

Par Délibération en date du 15 décembre 2012 (n° 12 /7-05), le Conseil Municipal a adopté le Budget Primitif 2013 de la Régie Marchés et Droits de Place qui, conformément aux dispositions légales applicables à ce type de structure, s'équilibrait en dépenses et recettes à respectivement :

1 408 926,00 € pour la Section de Fonctionnement,
63 000,00 € pour la Section d'Investissement.

Néanmoins, Il apparaît nécessaire d'apporter certaines modifications au Budget Primitif 2013.

D'où les propositions du Budget Supplémentaire 2013 de la Régie Marchés et Droits de Place qui s'établissent à :

266 852,60 € pour la Section d'Investissement,
1 303 309,09 € pour la Section de Fonctionnement.

Je vous demande donc d'approuver le Budget Supplémentaire 2013 de la Régie Marchés et Droits de Place tel qu'il figure en annexes.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

OBJET REGIE MARCHES ET DROITS DE PLACE
BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2013

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982, relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Sur le RAPPORT N° 13/3-18 du Maire ;

Vu le rapport de Monsieur ASSABY Maximilien, Conseiller Municipal, présenté au nom de la Commission Affaire Générale/ Entreprise Municipale ;

Sur l'avis favorable de ladite Commission ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE
A LA MAJORITE**

9 voix contre
(dont 2 votes par procuration)

pour

↓
Monsieur FOURNEL Dominique, Madame ALLIE Carmen,
Madame TROTET Maryse, Monsieur BARDIERE
Jean-Michel, Monsieur VICTORIA René-Paul,
Madame CHEFIARE Claudine et Madame LOCATE Raziah

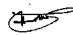
↓
autres élus présents et mandatés

Approuve le Budget Supplémentaire 2013 de la Régie Marchés et Droits de Place tel qu'il figure en annexes et qui s'établit à :

266 852,60 € pour la Section d'Investissement,
1 303 309,09 € pour la Section de Fonctionnement.

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20130629-13318-B-DE
Date de réception préfecture : 12/07/2013

Signé électroniquement par :
Le Maire
08/07/2013


Gilbert ANNETTE

N° Chap	N° Chap	N° de compte et libellé de la dépense	Inscriptions		N° de compte et libellé de la recette	Inscriptions	
			Budget Préinit	Proposé / notes		Budget Préinit	Proposé / notes
002 DEFICIT ANTERIEUR REPORTE							
60	ACHATS		52 600,00	47 000,00			47 000,00
	602 Achats associés						
	6022 Fournitures consommables						
	60221 Fournitures de bureau						
	60224 Fourniture d'aliment & d'huile						
	60225 Fournitures de bureau						
	604 Achats et études et prestation de services						
	606 Achats non stockés de matériels & fournitures		52 600,00	47 000,00			47 000,00
	6061 Fournitures non stockables		29 300,00	20 000,00			20 000,00
	6063 Fournitures d'équipement & de petit équipement		10 000,00	10 000,00			10 000,00
	6064 Fournitures administratives		2 500,00	7 000,00			7 000,00
	6065 Fournitures de matériel		10 800,00	10 000,00			10 000,00
	6066 Fournitures de fournitures						
61	SERVICES EXTERIEURS		308 200,00	279 309,06			279 309,06
	613 Locations		111 000,00	108 309,06			108 309,06
	6132 Locations immobilières						
	6135 Locations mobilières		111 000,00	108 309,06			108 309,06
	616 Entretien & réparations		147 000,00	86 000,00			86 000,00
	6182 Sur biens immobiliers		142 000,00	60 000,00			60 000,00
	6185 Sur biens mobiliers		5 000,00	4 000,00			4 000,00
	6186 Sur matériel roulant		1 000,00	2 000,00			2 000,00
	6190 Autres biens mobiliers		1 500,00	2 000,00			2 000,00
	6195 Maintenance						
	618 Primes d'assurance		5 000,00	2 000,00			2 000,00
	6181 Multirisques		5 000,00	2 000,00			2 000,00
	617 Etudes et recherches		37 000,00	100 000,00			100 000,00
	618 livres (documentation, abonnements)		8 200,00	5 000,00			5 000,00
62	AUTRES SERVICES EXTERIEURS		296 100,00	137 000,00			137 000,00
	620 Réimbursement d'intermédiaires et honoraires		6 400,00	3 000,00			3 000,00
	625 Honoraires		1 000,00				
	6277 Frais d'actes et de contentieux		5 400,00	3 000,00			3 000,00
	628 Divers						
	623 Publicités, publications, relations publiques		13 000,00	15 000,00			15 000,00
	6231 Annonces et insertions		13 000,00	15 000,00			15 000,00
	628 Divers						
	624 Transports de biens & transport collectif du personnel		3 000,00				
	6241 Transport sur achats		3 000,00				
	625 Transports divers		3 000,00				
	6251 Déplacements, missions et réceptions		2 600,00				
	6252 Déplacements et déplacements						
	6253 Mésures						
	6257 Réceptions		2 500,00	4 000,00			4 000,00
	628 Frais postaux & de télécommunications		3 200,00	10 000,00			10 000,00
	6282 Frais de télécommunications		3 200,00	10 000,00			10 000,00
	628 Divers		290 000,00	106 000,00			106 000,00
	6281 Concours divers		230 000,00	5 000,00			5 000,00
	6282 Frais de gardiennage						
64	CHARGES DE PERSONNEL		662 026,00	300 000,00			300 000,00
	621 Personnels extérieurs		150 000,00	130 000,00			130 000,00
	6215 Personnel affecté par la collectivité de rattachement						
	6216 Autres personnels extérieurs		150 000,00	130 000,00			130 000,00
	641 Rétribution du personnel		240 000,00	70 000,00			70 000,00
	6411 Salaires, appointements, commissions de base		240 000,00	70 000,00			70 000,00
	645 Charges sociales		157 026,00	90 000,00			90 000,00
	6451 Cotisations à l'URSSAF		144 571,92	70 000,00			70 000,00
	6452 Cotisations à l'Aléa Vieillesse		12 454,08	20 000,00			20 000,00
	6453 Cotisations ASSEDIC						
	647 Autres charges						
	6474 Versement sur autres cotisations sociales						
	6475 Médecine du travail, pharmacie						
	648 Autres charges de personnel		16 000,00	10 000,00			10 000,00
66	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		168 000,00	300 000,00			300 000,00
	654 Pertes sur créances incouvrables		168 000,00	300 000,00			300 000,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES						
	671 Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
	6716 Autres charges exceptionnelles & opérations de gestion						
	673 Titres annulés (sur exercice antérieur)						
042	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS		58 736,42	-4 577,66			-4 577,66
	691 Charges d'exploitation		58 736,42	-4 577,66			-4 577,66
	6911 Dotat sur amort. des immobilisat'incorp. et c. ep.						
TOTAL DES DEPENSES COURANTES DE L'EXERCICE			1 404 862,42	1 228 731,42			1 228 731,42
TOTAL DES DEPENSES COURANTES DE L'EXERCICE			1 404 862,42	1 228 731,42			1 228 731,42
TOTAL DES RECETTES COURANTES DE L'EXERCICE					1 408 926,00		1 408 926,00
TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE					1 408 926,00		1 408 926,00

Signé électroniquement par :
Le Maire
08/07/2013
Gilbert ANNETTE

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20130629-13318-C-DE
Date de réception préfecture : 12/07/2013

V/ Compte 28141 - Bâtiments

Immobilisations		Calcul de l'amortissement				
Année	Libellé	Montant de l'investissement		Durée de l'amortissement	Montant de l'annuité	
		Rappel en FRF	En euros		en euros	en euros
1992	Evacuat*des eaux Petit Marché	39 775,00	6 063,86	7 ans	866,24	866,24
1992	Travaux suppl. évacuat*des eaux	7 525,00	1 147,18	7 ans	163,88	163,88
1992	Parking marché forain du Chaudron	51 804,25	7 897,51	7 ans	1 128,22	1 128,22
1993	Plate forme p/ benne à ordure marché Chaudron	10 801,60	1 646,69	5 ans	329,34	329,34
1993	Réfection chaineaux toiture Petit Marché	20 425,00	3 113,77	5 ans	622,75	622,75
1993	Réfect*réseau évacuat*eaux grasses Ste Clotild de	10 750,00	1 638,83	5 ans	327,77	327,77
1993	Fourniture et pose de chenaux	5 375,00	819,41	5 ans	163,88	163,88
1998	Plate forme p/ benne à ordure marché Chaudron (1ère tranche)	40 022,25	6 101,35	7 ans	871,62	871,62
1998	Plate forme p/ benne à ordure marché Chaudron (2ème tranche)	37 175,25	5 667,33	7 ans	809,62	809,62
1998	Elargissement passage au Petit Marché	27 265,50	4 156,60	10 ans	415,66	415,66
2010	Travaux sur délaissé rue des limites	129 353,87	19 719,87	10 ans	1 971,99	1 720,01
2013	Régularisation amortissement 2012 (TR 381/12)			10 ans		

Dotations aux amortissements	
2013	
	1 720,01
	0,01

Dotations	Valeur cptable
cumulées	nette
	6 063,66
	1 147,18
	7 897,51
	1 646,69
	3 113,77
	1 638,83
	163,88
	871,62
	809,62
	4 156,60
	6 880,04
	12 839,83

1 720,02

IV/ Compte 28145 - Installat* générales, agencement la et aménagement des constructions

Immobilisations		Calcul de l'amortissement				
Année	Libellé	Montant de l'investissement		Durée de l'amortissement	Montant de l'annuité	
		Rappel en FRF	En euros		en euros	en euros
1991	Réfection toilettes marché forain	78 855,33	12 021,42	5 ans	2 404,28	2 404,28
1991	Travaux Petit Marché	34 679,50	5 286,86	5 ans	1 057,37	1 057,37
1992	Fabricat*et pose d'un portail	10 965,00	1 671,60	7 ans	238,80	238,80
1992	Réfection clôture Petit Marché	85 462,30	13 028,64	7 ans	1 861,23	1 861,23
1993	Fourniture et conlect*clôture métal (Petit Marché)	32 088,75	4 891,90	7 ans	698,84	698,84
1993	Fourniture et pose arceaux (Chaudron)	5 289,00	806,50	5 ans	161,26	161,26
1993	Mise en place coffre fort Petit Marché	5 995,27	913,97	5 ans	182,79	182,79
1993	Aménagement Kiosques Chaudron	10 266,25	1 565,08	5 ans	313,02	313,02
1993	Aménagement Kiosques Chaudron	9 460,00	1 442,17	5 ans	288,43	288,43
1993	Aménagement sanitaires Petit Marché	37 743,25	5 753,92	7 ans	821,99	821,99
1994	Travaux d'électricité (Marché de Ste-Clotilde)	14 789,43	2 251,59	7 ans	321,66	321,66
1994	Réfection des caniveaux (Petit Marché)	21 070,00	3 212,10	7 ans	458,87	458,87
1994	Mise en conformité des boxes pêcheurs	26 359,00	4 018,40	7 ans	574,06	574,06
1994	Réfection des sanitaires (Grand Marché)	12 620,50	1 923,98	7 ans	274,85	274,85
1994	Travaux de maçonnerie (Petit Marché)	27 627,50	4 211,79	7 ans	601,68	601,68
1995	Réhabilitation des kiosques (Petit Marché)	657 958,12	100 305,07	10 ans	10 030,51	10 030,51
1996	Mise en place de gouttières (Petit Marché)	74 410,00	11 343,73	10 ans	1 134,37	1 134,37
1996	Création de points d'eau (marché forain Camélias)	35 253,53	5 374,37	10 ans	537,44	537,44
1996	Réalimentation de la fontaine du marché forain (Chaudron)	10 916,71	1 664,24	10 ans	166,42	166,42
1996	Installation d'une prise compactage triphase (Petit-Marché)	28 953,99	4 414,01	10 ans	441,40	441,40
1996	Mise en place d'un portail coulissant (Petit Marché)	19 182,50	2 921,30	10 ans	292,13	292,13
1996	Agrandissement entrée (Petit Marché)	13 961,25	2 128,38	10 ans	212,84	212,84
1996	Remplacement portail entrée (Grand Marché)	13 140,00	2 003,18	10 ans	200,32	200,32
1996	Solde marché réhabilitation des kiosques (Petit Marché)	2 964,71	451,97	10 ans	45,20	45,20
1996	Réfection installation électrique (Grand Marché)	27 699,12	4 222,70	10 ans	422,27	422,27
1996	Travaux de maçonnerie (Petit Marché)	35 000,00	5 335,72	7 ans	762,25	762,25
1997	Réhabilitation des kiosques (Petit Marché) - Levée de garantie	34 785,42	5 303,00	10 ans	530,30	530,30
1997	Réparation poteaux moisés (Petit-Marché)	23 214,00	3 538,95	7 ans	505,56	505,56
1997	Local benne à ordures (Petit-Marché)	34 492,50	5 258,35	7 ans	751,19	751,19
1997	Démolition bloc sanitaire (Petit-Marché)	149 796,00	22 836,25	7 ans	3 262,32	3 262,32
1997	Réalisation d'une aire bétonnée (Petit-Marché)	65 700,00	10 015,90	7 ans	1 430,84	1 430,84
1998	Divers travaux d'étanchéité au Petit Marché	50 014,13	7 624,60	7 ans	1 089,23	1 089,23
1998	Création d'un local technique EDF au Grand Marché	23 938,89	3 649,46	7 ans	521,35	521,35
1998	Mise aux normes installations électriques du Grand Marché	71 229,75	10 858,91	7 ans	1 551,27	1 551,27
1999	Création/aménagement place du marché forain (Chaudron)	178 452,15	27 204,85	7 ans	3 886,41	3 886,41
1999	Aménagement entrée Petit-Marché	86 814,50	13 204,30	10 ans	1 320,43	1 320,43
2000	Aménagement bureau Régisseurs (Petit-Marché)	464 613,27	70 829,84	10 ans	7 082,98	7 082,98
2000	Chassis coulissant	14 864,50	2 266,08	10 ans	226,61	226,61
2001	Réfection sol Petit Marché	155 936,20	23 772,32	10 ans	2 377,23	2 377,23
2001	Marquage et chiffrage emplacements Petit Marché	12 968,26	1 980,05	10 ans	198,00	198,00
2002	Toilettes du Grand Marché	186 733,90	28 467,40	10 ans	2 846,74	2 846,74
2005	Branchement parking OCEAN - CAMLINDIA	7 269,51	1 108,23	10 ans	110,82	110,82
2005	Branchement parking OCEAN - MOUTIN	7 269,51	1 108,23	10 ans	110,82	110,82
2006	SHOI(Pose Plate Fome Corré)	38 012,04	5 490,00	10 ans	549,00	549,00
2006	SOREL(reconfiguration électrique grand Marché)	128 153,27	19 536,84	10 ans	1 953,68	1 953,68
2006	CGE(Branchement AEP Testan)	10 676,16	1 627,57	10 ans	162,76	162,76
2006	EDF(Branchement Sout.Testan)	7 269,51	1 108,23	10 ans	110,82	110,82
2007	CGE(Branchement AEP Corré)	16 341,99	2 491,32	10 ans	249,13	249,13
2007	SAUGER - Séparation et mise en conformité boxes Petit Marché	128 108,40	19 530,00	10 ans	1 953,00	1 953,00
2007	ECLIPSE - Réalisation kiosque Petit Marché	155 438,19	23 696,40	10 ans	2 369,64	2 369,64
2007	JB ENTREPRISE - Fourniture et pose arrivée d'eau (Gd Marché)	47 485,51	7 239,12	10 ans	723,91	723,91
2007	EDF - Branchement souterrain CLAIN Franck (Gare Roulière)	7 269,51	1 108,23	10 ans	110,82	110,82
2007	EDF - Branchement souterrain ZANEGUY Daisy (Gare Roulière)	7 269,51	1 108,23	10 ans	110,82	110,82
2007	GTOI - Aménagement aire de stationnement camion bar (rue de Nico)	52 602,77	8 019,24	10 ans	801,92	801,92
2007	SAUTRON ENTREPRISE - Fourniture et pose gouttières Petit Marché	22 589,78	3 443,79	10 ans	344,38	344,38
2007	EDF - Branchement souterrain TANCRAJ Alain (Petit Marché)	13 020,02	1 984,89	10 ans	198,49	198,49
2007	CTIMS - Réhabilitation toilettes Petit Marché	216 545,90	33 012,21	10 ans	3 301,22	3 301,22
2007	EDF - Branchement boxe VELLAYOUDOM Edmond	13 085,42	1 984,86	10 ans	199,49	199,49
2007	EDF - Branchement camion bar rue de Nice	7 234,02	1 102,82	10 ans	110,28	110,28
2007	SECAB - Fourniture coffrets EDF Marché Forain Chaudron	33 180,14	5 055,23	10 ans	505,52	505,52
2007	CGE/VEOLIA - Branchement AEP camion bar rue de Nice	9 543,65	1 454,92	10 ans	145,49	145,49
2007	CGE/VEOLIA - Branchement AEP CAMLINDIA & TANCRAJ (Petit Marché)	15 065,58	2 296,73	10 ans	229,67	229,67
2007	EDF - Branchement souterrain CAMLINDIA (Petit Marché)	6 827,99	1 040,92	10 ans	104,09	104,09
2008	ECLIPSE - Réalisation kiosque Petit Marché	203 550,02	31 031,00	10 ans	3 103,10	3 103,10
2008	Atelier Rénovateur - Réalisation chénaux Grand Marché	89 675,88	13 671,00	10 ans	1 367,10	1 367,10
2009	EPBS Sarl - Alimentation en eau pour VELLAYOUDOM (PM)	32 205,06	4 909,63	10 ans	490,96	490,96
2009	EDF - Branchement sout. pour MAYOT Paul	7 269,51	1 108,23	10 ans	110,82	110,82
2009	TPROI Sarl - travaux chemin routier pour camion boucher BRIGGY CATRONIA	91 597,51	13 963,95	10 ans	1 396,40	1 396,40
2009	CGE/VEOLIA - Branchement en eau pour FARI Frédéric	13 557,71	2 066,86	10 ans	206,69	206,69
2009	CGE/VEOLIA - Branchement en eau pour HIBON Alain	5 171,58	788,40	10 ans	78,84	78,84
2009	EPBS Sarl - Réparation porte au local déchets camés Petit Marché	23 130,68	3 526,25	10 ans	352,63	352,63
2009	EDF - Branchement sout. pour HIBON	10 090,52	1 538,29	10 ans	153,83	153,83
2009	EDF - Branchement sout. pour TINGAPERMAL	10 090,52	1 538,29	10 ans	153,83	153,83
2009	EDF - Branchement sout. pour GADO Patrick	10 090,52	1 538,29	10 ans	153,83	153,83
2009	EDF - Branchement sout. pour FARI Frédéric	10 090,52	1 538,29	10 ans	153,83	153,83
2009	CGE/VEOLIA - Branchement en eau pour SIDDARMYA	9 590,35	1 462,04	10 ans	146,20	146,20
2010	Brancht AEP pour RAGAVA Michel	14 682,21	2 235,24	10 ans	223,52	194,96
2010	Branchement élect. pour SIDDARMYA	8 245,97	1 257,09	10 ans	125,71	109,65
2010	Brancht AEP pour BRIGGY CATRONIA	7 860,53	1 198,33	10 ans	119,83	104,52
2010	Travaux au Petit Marché	229 997,28	35 062,86	10 ans	3 506,29	2 512,84
2010	Divers travaux de rénovation	125 261,55	19 096,00	10 ans	1 909,60	1 368,55
2010	Réalisation plate-forme de 15 000 m²	25 550,51	3 895,15	10 ans	389,52	223,97
2010	Brancht Eau pour MARIAND	15 043,19	2 293,32	10 ans	229,33	131,87
2010	Travaux de maintenance des corps P.Marché	244 744,84	37 311,11	10 ans	3 731,11	1 927,74

Dotations aux amortissements	
2013	
	110,82
	110,82
	549,00
	1 953,68
	162,76
	110,82
	249,13
	1 953,00
	2 369,64
	723,91
	110,82
	110,82
	549,00
	1 953,68
	162,76
	110,82
	249,13
	1 953,00
	2 369,64
	723,91
	110,82
	110,82
	549,00
	1 953,68
	162,76
	110,82
	249,13
	1 953,00
	2 369,64
	723,91
	110,82
	110,82
	549,00
	1 953,68
	162,76
	110,82
	249,13
	1 953,00
	2 369,64
	723,91
	110,82
	110,82
	549,00
	1 953,68
	162,76
	110,82
	249,13
	1 953,00
	2 369,64
	723,91
	110,82
	110,82
	549,00
	1 953,68
	162,76
	110,82
	249,13
	1 953,00
	2 369,64
	723,91
	110,82
	110,82
	549,00
	1 953,68
	162,76
	110,82
	249,13
	1 953,00
	2 369,64
	723,91
	110,82
	110,82
	549,00
	1 953,68
	162,76
	110,82
	249,13
	1 953,00
	2 369,64
	723,91
	110,82
	110,82
	549,00
	1 953,68
	162,76
	110,82
	249,13
	1 953,00
	2 369,64
	723,91
	110,82
	110,82
	549,00
	1 953,68
	162,76
	110,82
	249,13
	1 953,00
	2 369,64
	723,91
	110,82
	110,82
	549,00
	1 953,68
	162,76
	110,82
	249,13
	1 953,00
	2 369,64
	723,91
	110,82
	110,82
	549,00
	1 953,68
	162,76
	110,82
	249,13
	1 953,00
	2 369,64
	723,91
	110,82
	110,82
	549,00
	1 953,68
	162,76
	110,82
	249,13
	1 953,00
	2 369,64

2010	Branchement AEP pour CAZAL Mickaël	18 344,76	2 796,64	10 ans	279,66	144,49	144,49	577,97	2 218,67
2011	Branchement AEP pour Pizza JEROMEI	23 524,32	3 586,26	10 ans	358,63	326,74	326,74	986,22	2 900,04
2011	Branchement AEP pour DALLEAU Marc	34 384,73	5 238,87	10 ans	523,89	344,89	344,89	1 034,68	4 204,19
2011	Plateforme pour camion bar DALLEAU Marc	19 216,26	2 929,50	10 ans	292,95	170,89	170,89	512,86	2 416,84
2011	Branchement AEP pour SERVEAUX Daniel	19 262,71	2 939,63	10 ans	293,96	171,48	171,48	514,44	2 425,19
2011	Branchement AEP pour KEO Sandrine	13 795,83	2 103,16	10 ans	210,32	77,70	77,70	233,10	1 870,06
2011	Electrification marché provisoire chaudron	188 213,28	28 692,93	10 ans	2 869,29	956,43	956,43	2 869,29	25 623,64
2012	Branchement AEP pour DIJOUX Jean Louis	16 287,81	2 483,06	10 ans	248,31	229,68	229,68	459,37	2 023,69
2012	Branchement AEP pour snacks bars Lyodé Butor	43 477,62	6 628,12	10 ans	662,81	613,10	613,10	1 226,20	5 401,92
2012	Branchement AEP pour LABINA Tony	12 726,35	1 940,12	10 ans	194,01	120,72	120,72	241,44	1 698,68
2012	Branchement AEP pour FAYOL Hugo	18 314,84	2 792,08	10 ans	279,21	173,73	173,73	347,46	2 444,62
2012	Réparation travaux gouttières P. Marché (Sautron entreprise)	91 832,34	13 999,75	10 ans	1 399,98	871,10	871,10	1 742,19	12 257,56
2012	Remise aux normes des locaux (ERB PA)	83 590,70	12 743,32	10 ans	1 274,33	792,92	792,92	1 585,84	11 157,48
2013	Raccordement eau pour DALLEAU Marc Idriss	30 596,59	4 664,42	10 ans	466,44	379,63	379,63	379,63	4 284,79
2013	Raccordement EDF pour CATIGA Jean Alain	7 763,51	1 183,54	10 ans	118,35	78,90	78,90	78,90	1 104,64
2013	Raccordement EDF pour LABINA Tony	12 834,39	1 956,59	10 ans	195,66	130,44	130,44	130,44	1 826,15
2013	Aménagement paysager marché forain du Chaudron	33 877,56	5 164,80	10 ans	516,48	305,57	305,57	305,57	4 859,03
2013	Décompte définitif aménagement paysager Chaudron	6 775,51	1 032,92	10 ans	103,29	61,11	61,11	61,11	971,81

34 849,45

III/ Compte 26154 - Matériels Industriels

Année	Libellé	Calcul de l'amortissement		
		Rappel en FRF	En euros	Durée de l'amortissement
1995	Monobrosse	9 554,00	1 456,50	5 ans
1996	Nettoyeur haute pression	13 000,00	1 981,84	5 ans
2001	Monobrosse	11 000,00	1 676,94	5 ans
2005	Bacs aluminium Petit Marché	4 200,00	840,00	5 ans
2005	Autolaveuse	4 000,00	800,00	5 ans

Année	Dotations aux amortissements 2013
1995	291,30
1996	396,37
2001	335,39
2005	840,00
2005	800,00

Année	Dotations cumulées	Valeur ocltable nette
1995	1 456,50	
1996	1 981,84	
2001	1 676,94	
2005	4 200,00	
2005	4 000,00	

IV/ Compte 28181 - Installations Générales Agencements & Aménagements divers

Année	Libellé	Calcul de l'amortissement		
		Rappel en FRF	En euros	Durée de l'amortissement
1992	Panneaux publicitaires	10 536,07	1 606,21	5 ans
1992	Pose des panneaux	4 837,50	737,47	5 ans
1992	Alimentat° électrique (camions bars du Barachois)	74 452,35	11 350,19	5 ans
1995	Installation de bouches d'incendie (Petit Marché)	15 354,75	2 340,82	5 ans
1996	Agrandissement parking (Petit Marché)	11 826,00	1 802,86	5 ans
1996	Barrières automatiques pour parking (Petit Marché)	40 000,00	6 097,96	5 ans
1996	Lecteur de cartes parking (Petit Marché)	11 000,00	1 676,94	5 ans
1996	Branchement DN 20 rue des Limites (Petit Marché)	8 869,78	1 352,19	5 ans
1996	Panneau circulation parking Petit Marché	3 430,64	523,00	5 ans
1997	Séparation local Résidence Desbasays	10 904,48	1 662,38	5 ans
1997	Déplacement tableau électrique (Petit-Marché)	20 443,65	3 116,61	5 ans
1997	Travaux de ferronnerie (Petit-Marché)	51 054,37	7 783,19	5 ans
1997	Raccordement du local benne à ordures	19 633,35	2 993,08	5 ans
1998	Alimentation en eau du marché forain du Chaudron	101 924,79	15 536,33	7 ans
1998	Compteur EDF pour le marché forain du Chaudron	21 243,00	3 236,47	7 ans
1998	Pose de rails pour le compacteur du Petit Marché	18 023,70	2 747,70	7 ans
1998	Raccordement compteur / disjoncteur Grand Marché	15 286,20	2 330,37	7 ans
1998	Déplacement compteur EDF du Petit Marché	5 827,89	888,48	7 ans
1998	Peinture de l'intérieur du marché couvert au Petit Marché	70 851,98	10 801,31	5 ans
1999	Marquage des emplacements du marché forain du Chaudron	147 803,10	22 532,44	5 ans
1999	Alimentation camions bars parking OCEAN	17 355,75	2 645,87	5 ans
2000	Pose luminaires	9 827,63	1 496,21	5 ans
2001	Réfection gouttières Petit Marché	124 042,63	18 910,18	5 ans
2004	Démolition coffres		2 712,50	5 ans

Année	Dotations aux amortissements 2013
1992	321,24
1992	147,49
1992	2 270,04
1995	468,16
1996	360,57
1996	1 219,59
1996	335,39
1996	270,44
1996	104,60
1997	332,48
1997	623,32
1997	1 556,64
1997	598,62
1998	2 219,76
1998	462,64
1998	392,53
1998	332,91
1998	126,92
1998	2 160,26
1999	4 506,49
1999	529,17
2000	299,64
2001	3 782,04
2004	542,50

Année	Dotations cumulées	Valeur ocltable nette
1992	1 606,21	
1992	737,47	
1992	11 350,19	
1995	2 340,82	
1996	1 802,86	
1996	6 097,96	
1996	1 676,94	
1996	1 352,19	
1996	523,00	
1997	1 662,38	
1997	3 116,61	
1997	7 783,19	
1997	2 993,08	
1998	15 536,33	
1998	3 236,47	
1998	2 747,70	
1998	2 330,37	
1998	888,48	
1998	10 801,31	
1999	22 532,44	
1999	2 645,87	
2000	1 496,21	
2001	18 910,18	
2004	2 712,50	

V/ Compte 28182 - Matériel de Transports

Année	Libellé	Calcul de l'amortissement		
		Rappel en FRF	En euros	Durée de l'amortissement
2006	Peugeot 206 (Jules Caille)	14 925,00	2 985,00	5 ans
2007	YAMAHA Majestic (Cayamb SA)	3 865,00	773,00	5 ans
2008	Yamaha X MAX 125 gns (Cayamb SA)	2 448,99	489,80	5 ans
2009	Renault Twingo (Automobile Réunion)	14 263,01	2 852,60	5 ans
2009	Peugeot 207 (Jules Caille Auto)	17 941,00	3 588,20	5 ans
2011	Peugeot 206 + pour régisseur DP-Manif. Ex et deca (Jules Caille Auto)	42 690,00	8 538,00	5 ans
2011	Peugeot 206 XA pour controleur + (Jules Caille Auto)	13 325,00	2 665,00	5 ans

Année	Dotations aux amortissements 2013
2006	2 985,00
2007	773,00
2008	489,80
2009	2 852,60
2009	3 588,20
2011	3 344,05
2011	964,57

Année	Dotations cumulées	Valeur ocltable nette
2006	14 925,00	
2007	3 865,00	
2008	2 448,99	
2009	14 263,01	
2009	17 941,00	
2011	10 032,15	32 657,85
2011	2 953,71	10 371,29

10 769,42

VI/ Compte 28183 - Matériel de bureau et informatique

Année	Libellé	Calcul de l'amortissement		
		Rappel en FRF	En euros	Durée de l'amortissement
1996	GSM pour régisseurs	4 750,00	724,13	5 ans
1996	Ensemble bureautique (IBM PC 340 P133 + Pack office pro)	18 654,70	2 538,99	5 ans
1997	Télécopieur laser AGORIS 5112	14 016,00	2 136,73	5 ans
1997	Imprimante laser EPSON 5500	3 865,80	589,34	5 ans
1998	Emetteur-récepteur + chargeur pour le marché forain du Chaudron	5 517,00	841,06	5 ans
1999	Ensemble bureautique (ordinateurs+imprimantes+appareil photo numériques)	45 457,00	6 929,87	5 ans
1999	Onduleurs APC 500 VA + Ecran couleur	4 135,00	630,38	5 ans
1999	CD ROM 44X IDE	400,00	60,98	5 ans
2000	Onduleur	3 490,00	532,05	5 ans
2000	Télécopieur AGORIS (Petit-Marché)	14 408,80	2 196,61	5 ans
2000	Copieur / imprimante XE 80 (Petit-Marché)	7 269,50	1 108,23	5 ans
2001	Ordinateur PC Athlon 1Go	10 000,00	1 524,49	5 ans
2001	Pack Office Pro	5 547,81	845,73	5 ans
2001	Poste informatique + graveur	9 587,23	1 461,56	5 ans
2002	Ensemble informatique (micro + imprimante + scanner)	10 159,53	1 548,81	5 ans
2004	Ensemble informatique (micro + imprimante)	15 796,17	2 408,11	5 ans
2005	Installation téléphonique Petit Marché	25 809,09	3 934,57	5 ans
2005	Ensembles informatiques (micro + imprimantes + scanners)	77 306,70	11 785,33	5 ans
2006	Imprimante laser DESKJET 1280(Dindar Informatique)	2 210,58	337,00	5 ans
2007	3A INFORMATIQUE - Boitiers externes	12 612,48	1 922,76	5 ans
2007	3A INFORMATIQUE - Portable	12 437,14	1 896,03	5 ans
2008	3A INFORMATIQUE - Ordinateur HP GO880EA DY	22 937,50	3 496,80	5 ans
2008	3A INFORMATIQUE - Ordinateur HP compact DX 2400	18 586,54	2 833,50	5 ans
2009	Accessoire de récupération en préfecture	3 522,49	537,00	5 ans
2009	DALLEAU MEDA à imprimantes externes HP 1020 E-DE	13 401,20	2 043,00	5 ans
2009	DALLEAU MEDA à imprimantes externes HP 1020 E-DE	14 431,05	2 200,00	5 ans

Année	Dotations aux amortissements 2013
1996	144,83
1996	507,80
1997	427,35
1997	117,87
1998	168,21
1999	1 385,97
1999	126,08
1999	12,20
2000	106,41
2000	439,32
2000	221,65
2001	304,90
2001	169,15
2001	292,31
2002	309,76
2004	481,62
2005	786,91
2005	2 357,07
2006	67,40
2007	384,55
2007	379,21
2008	699,36
2008	566,70
2009	107,40
2009	408,60
2009	440,00

Année	Dotations cumulées	Valeur ocltable nette
1996	724,13	
1996	2 538,99	
1997	2 136,73	
1997	589,34	
1998	841,06	
1999	6 929,87	
1999	630,38	
1999	60,98	
2000	532,05	
2000	2 196,61	
2000	1 108,23	
2001	1 524,49	
2001	845,73	
2001	1 461,56	
2002	1 548,81	
2004	2 408,11	
2005	3 934,57	
2005	11 785,33	
2006	67,40	
2007	1 922,76	
2007	1 896,03	
2008	3 496,80	
2008	2 833,50	

2009	DALLEAU MULTIMEDIA - 3 Ordinateurs SAMSUNG + écran	18 616,06	2 838,00	5 ans	567,60	567,60	567,60	2 838,00	
2009	DALLEAU MULTIMEDIA - Ecran SAMSUNG + Onduleur	6 485,45	988,70	5 ans	197,74	197,74	197,74	988,70	
2009	DALLEAU MULTIMEDIA - Appareil photo numérique CANON (JB)	2 518,87	384,00	5 ans	76,80	76,80	76,80	384,00	
2009	DALLEAU MULTIMEDIA - Imprim. jet d'encre HPK7100 + Imprimante laser (CG)	4 256,50	648,90	5 ans	129,78	129,78	129,78	648,90	
2010	Ordinateur portable pour la DGA	7 543,51	1 150,00	5 ans	230,00	200,61	200,61	802,44	347,56
2010	Imprimante epon SX 110 + ordinateur	19 401,63	2 957,76	5 ans	591,55	473,24	473,24	1 892,97	1 064,79
2011	3 PC + écran pour ISSABAY Haroune - HOARAU Mickaël - BEUCHER Carole	13 401,20	2 043,00	5 ans	408,90	374,55	374,55	1 123,65	919,35

2 976,32

VII/ Compte 28184 - Mobilier

Année	Libellé	Calcul de l'amortissement				Dotations aux amortissements 2013	Dotations		Valeur comptable nette
		Montant de l'investissement		Durée de l'amortissement	Montant de l'annuité en Euros		cumulées		
		Rappel en FRF	En Euros						
1993	Coffre fort Petit Marché	13 500,00	2 058,06	5 ans	411,61	411,61	2 058,06		
1993	Armoire + tablettes (Petit Marché)	4 211,96	642,11	5 ans	128,42	128,42	842,11		
1993	Bureau régisseur (Petit Marché)	3 298,44	502,84	5 ans	100,57	100,57	502,84		
1995	Poste informatique (mobilier de bureau)	1 746,00	266,18	5 ans	53,24	53,24	266,18		
1996	Fauteuils de bureau + chaises (Petit Marché)	3 865,08	589,23	5 ans	117,85	117,85	589,23		
1996	Armoire à vestiaires 3 portes (Petit Marché)	8 217,00	1 252,67	5 ans	250,53	250,53	1 252,67		
1998	Bureau	5 015,00	764,53	5 ans	152,91	152,91	764,53		
1999	Bureau + retour + caisson mobile	4 670,75	712,05	5 ans	142,41	142,41	712,05		
2000	Coffre A 80 (Marchés Forains)	14 973,00	2 282,62	5 ans	456,52	456,52	2 282,62		
2000	Bureaux + caissons mobiles (Petit-Marché)	26 707,00	4 071,46	5 ans	814,29	814,29	4 071,46		
2000	Réfrigérateur + four micro ondes (Petit-Marché)	3 980,70	606,85	5 ans	121,37	121,37	606,85		
2001	Bureau angle secrétariat	4 156,50	633,65	5 ans	126,73	126,73	633,65		
2002	Coffre fort 530 C-2	4 959,03	756,00	5 ans	151,20	151,20	756,00		
2003	Bureau + caisson + armoire grande et basse	18 995,20	2 895,80	5 ans	579,16	579,16	2 895,80		
2004	Coffre + armoire de sécurité	28 966,73	4 415,95	5 ans	883,19	883,19	4 415,95		
2004	Bureau + chaises + armoires	48 471,22	7 389,39	5 ans	1 477,88	1 477,88	7 389,39		
2005	Armoires + caissons	8 052,79	1 227,64	5 ans	245,53	245,53	1 227,64		
2006	OFFITAL/Vestiaire 1 colonne	7 248,32	1 105,00	5 ans	221,00	221,00	1 105,00		
2006	SORIC SARL (Coffre Fort à Clé)	2 405,59	366,73	5 ans	73,35	73,35	366,73		
2006	B.BERGER (Armoire à Rideaux)	14 843,59	2 262,89	5 ans	452,58	452,58	2 262,89		
2008	OFFITAL - Bureau compact + caisson	10 314,92	1 572,50	5 ans	314,50	314,50	1 572,50		
2008	OFFITAL - Armoire 120 à rideaux	9 363,79	1 427,50	5 ans	285,50	285,50	1 427,50		
2008	OFFITAL - Classeur 4 tiroirs	9 511,38	1 450,00	5 ans	290,00	290,00	1 450,00		
2008	OFFITAL - Fauteuil de bureau	7 090,90	1 081,00	5 ans	216,20	216,20	1 081,00		
2008	OFFITAL - Classeur 4 tiroirsivoire	36 602,40	5 580,00	5 ans	1 116,00	1 116,00	5 580,00		
2009	SIEGE ET BUREAU - Bureau + fauteuil + meuble DGA	33 763,68	5 147,24	5 ans	1 029,45	1 029,45	5 147,24		
2009	OFFITAL - Armoire basse + colonne rotative	8 474,96	1 292,00	5 ans	258,40	258,40	1 292,00		
2009	BLANCHE BERGER - Divers meubles de bureau	57 845,17	8 818,44	5 ans	1 763,69	1 763,69	8 818,44		
2009	OFFITAL - Armoire haute 120 à rideaux	4 428,37	675,10	5 ans	135,02	135,02	675,10		
2010	Sièges et Bureau : divers mobilier pour secrétariat DGA	17 817,17	2 716,21	5 ans	543,24	211,26	845,04	1 871,17	
2011	Divers coffres ignifugés pour les différentes régies	22 205,46	3 385,20	5 ans	677,04	445,72	1 337,15	2 048,05	

3 843,54

TOTAL GENERAL

54 158,75

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20130629-13318-E-DE
Date de réception préfecture : 12/07/2013

Signé électroniquement par :
Le Maire
08/07/2013



Gilbert ANNETTE

SOMMAIRE

pages			
	I Informations générales Modalités de vote du budget II Présentation générale du budget A1 - Vue d'ensemble - Sections A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres B1 - Balance générale du budget - Dépenses B2 - Balance générale du budget - Recettes III Vote du budget A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses - Articles A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes - Articles B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses B2 - Section d'investissement - Détail des recettes B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles		
	IV - Annexes	Jointes	Sans objet
	A - Eléments du bilan		
	A1.1 - Etat de la dette - Dette sur emprunt - Répartition par prêteur A1.2 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par type de taux A1.3 - Etat de la dette - Autres dettes A1.4 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes A1.5 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement A1.6 - Etat de la dette - Contrats de couverture du risque financier A1.7 - Etat de la dette - Crédits de trésorerie A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations A3.2 - Etalement des provisions A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes A5.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement (1) A5.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif (1) A6 - Etat des charges transférées A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers		
	B - Engagements hors bilan		
	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie (2) B1.2 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget B1.3 - Etat des contrats crédit-bail B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé B1.5 - Etat des autres engagements donnés B1.6 - Etat des engagements reçus B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		
	C - Autres éléments d'informations		
	C1.1 - Etat du personnel au 1/1/N C1.2 - Etat du personnel non titulaire au 1/1/N C1.3 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie C2 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier (2) C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		
	D Arrêté et signatures		
	D - Arrêté et signatures		

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L2224-6 du CGCT.

Ils n'existent qu'en M49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Accusé de réception en préfecture
 974-219740115-20130711-13318-G-DE
 Date de réception préfecture : 12/07/2013

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget :

- au niveau du chapitre pour la section d'exploitation (1),
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement (1).
- ~~avec~~ ou sans les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III B 3 (2).

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement".

III - Les provisions sont : (2)

- ~~semi budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)~~
- budgétaires (délibération n° du).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport au budget - primitif ou cumulé - de l'exercice précédent (2).

Si le présent budget est un budget supplémentaire, reporter le budget primitif et le cumul des décisions budgétaires du budget en cours.

V - Le présent budget a été voté (2) :

- ~~sans reprise des résultats de l'exercice N-1;~~
- ~~avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1;~~
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par "du chapitre" ou "de l'article".

(2) Rayer la mention inutile.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	1 303 309,09	
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)		1 303 309,09
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		1 303 309,09	1 303 309,09

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris les comptes 1064 et 1068)	70 000,00	266 852,60
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	196 852,60	
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		266 852,60	266 852,60

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	1 570 161,69	1 570 161,69
----------------------------	--------------	--------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, ils'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20130711-13318-G-DE
Date de réception préfecture : 12/07/2013

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES	A2

DEPENSES D' EXPLOITATION

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Prop. nouvelles)
011	Charges à caractère général	618 900,00		463 309,08		463 309,08
012	Charges de personnel et frais assimilés	562 026,00		300 000,00		300 000,00
014	Atténuations de produits					
65	Autres charges de gestion courante	165 000,00		300 000,00		300 000,00
Total des dépenses de gestion courante		1 345 926,00		1 063 309,08		1 063 309,08
66	Charges financières					
67	Charges exceptionnelles			170 000,00		170 000,00
68	Dotations aux provisions (4)					
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés					
022	Dépenses imprévues					
Total des dépenses réelles d'exploitation		1 345 926,00		1 233 309,08		1 233 309,08
023	Virement à la section d'investissement (6)	4 263,58		74 577,67		74 577,67
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (6)	58 736,42		-4 577,66		-4 577,66
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct.(6)					
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		63 000,00		70 000,01		70 000,01
TOTAL		1 408 926,00		1 303 309,09		1 303 309,09

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	+
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEEES	=
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEEES	1 303 309,09

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Prop. nouvelles)
013	Atténuation de charges					
70	Ventes de produits fabriqués, prestations...	1 408 926,00				
73	Produits issus de la fiscalité (7)					
74	Subventions d'exploitation					
75	Autres produits de gestion courante					
Total des recettes de gestion courante		1 408 926,00				
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels					
78	Reprises sur provisions et dépréciations(4)					
Total des recettes réelles d'exploitation		1 408 926,00				
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (6)					
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (6)					
Total des recettes d'ordre d'exploitation						
TOTAL		1 408 926,00				

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	+
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEEES	=
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEEES	1 303 309,09

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (11)	70 000,01	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation qui viennent financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.
--	------------------	---

- (1) cf IB - Modalités de vote.
(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations de comptes financiers.
(5) Ce chapitre n'existe pas en M49.
(6) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.
(7) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.
(8) A servir uniquement, en dépenses, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.
(9) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
(10) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
(11) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 + RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20130711-13318-G-DE
Date de réception préfecture : 12/07/2013

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Prop. nouvelles)
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles	63 000,00		70 000,00		70 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					
	Total des opérations d'équipement					
	Total des dépenses d'équipement	63 000,00		70 000,00		70 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves					
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées					
18	Compte de liaison : affectation ... (8)					
26	Particip., créances rattachées à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
020	Dépenses imprévues					
	Total des dépenses financières					
45X-1	Total des opé. Pour compte de tiers (9)					
	Total des dépenses réelles d'investissement	63 000,00		70 000,00		70 000,00
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (6)					
041	Opérations patrimoniales (6)					
	Total des dépenses d'ordre d'investissement					
TOTAL		63 000,00		70 000,00		70 000,00

+	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	196 852,60
=	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	266 852,60

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Prop. nouvelles)
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées					
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					
	Total des opérations d'équipement					
	Total des recettes d'équipement					
10	Dot., fonds divers et réserves					
106	Réserves (10)			196 852,60		196 852,60
18	Compte de liaison : affectation à ... (8)					
26	Particip., créances rattachées à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
	Total des recettes financières			196 852,60		196 852,60
45X-2	Total des opé. pour le compte de tiers (9)					
	Total des recettes réelles d'investissement			196 852,60		196 852,60
021	Virement de la section de fonctionnement (6)	4 263,58		74 577,67		74 577,67
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (6)	58 736,42		-4 577,67		-4 577,67
041	Opérations patrimoniales (6)					
	Total des recettes d'ordre d'investissement	63 000,00		70 000,00		70 000,00
TOTAL		63 000,00		266 852,60		266 852,60

+	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	
=	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	266 852,60

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement qui viennent financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (11)	70 000,01
--	------------------

Accuse de réception en préfecture
974-219740115-20130711-13318-G-DE
Date de réception préfecture : 12/07/2013

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	463 309,08		463 309,08
012	Charges de personnel et frais assimilés	300 000,00		300 000,00
014	Atténuation de produits			
60	<i>Achats et variations de stocks (3)</i>			
65	Autres charges de gestion courante	300 000,00		300 000,00
66	Charges financières			
67	Charges exceptionnelles	170 000,00		170 000,00
68	Dotation aux amortissements, aux dépréciations et aux prov.		-4 577,66	-4 577,66
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)			
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>			
022	Dépenses imprévues			
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		74 577,67	74 577,67
Dépenses d'exploitation - Total		1 233 309,08	70 000,01	1 303 309,09

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	+
	=
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 303 309,09

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement			
14	<i>Provisions réglementées et amortissements dérogatoires</i>			
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>			
16	Remboursement d'emprunt (sauf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation			
	Total des opérations d'équipement			
20	Immobilisations incorporelles (6)			
21	Immobilisations corporelles (6)	70 000,00		70 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)			
23	Immobilisations en cours (6)			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations (reprises)</i>			
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>			
39	<i>Dépréciation des stocks et en-cours</i>			
45X-1	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
3...	Stocks			
020	Dépenses imprévues			
Dépenses d'investissement - Total		70 000,00		70 000,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	+
	196 852,60
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	266 852,60

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres "opérations d'équipement"

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(8) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et en M44.

qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation.

En rebote, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20130711-13318-G-DE
Date de réception préfecture : 12/07/2013

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuation de charges			
60	Achats et variation des stocks (3)			
70	Ventes de produits fabriqués, prestations ...			
71	Production stockée (ou déstockage) (3)			
72	Production immobilisée			
73	Produits issus de la fiscalité (8)			
74	Subventions d'exploitation			
75	Autres produits de gestion courante			
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels			
78	Reprises sur amortissements et provisions			
79	Transferts de charges			
Recettes d'exploitation - Total				

+	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	1 303 309,09
---	---	---------------------

=	TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 303 309,09
---	---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)			
13	Subventions d'investissement			
14	Provisions réglementées et amortissements dérogatoires			
15	Provisions pour risques et charges (5)			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation			
20	Immobilisations incorporelles			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations		-4 577,67	-4 577,67
29	Dépréciation des immobilisations (5)			
39	Dépréciation des stocks et en-cours (5)			
45X-2	Opérations pour compte de tiers (7)			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
3...	Stocks			
021	Virement de la section de fonctionnement		74 577,67	74 577,67
Recettes d'investissement - Total			70 000,00	70 000,00

+	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	
---	--	--

+	AFFECTATION AU COMPTE 106	196 852,60
---	----------------------------------	-------------------

=	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	266 852,60
---	---	-------------------

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20130711-13318-G-DE
Date de réception préfecture : 12/07/2013

SECTION D'EXPLOITATION

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Pour mémoire budget primitif	Propositions (3) nouvelles	Colonne à masquer Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	618 900,00	463 309,08	463 309,08
6061	Fournitures non stockables (eau, énergi	29 300,00	20 000,00	20 000,00
6063	Fournitures d'entretien et de petit équ	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6064	Fournitures administratives	4 000,00	7 000,00	7 000,00
6066	Carburants	10 800,00	10 000,00	10 000,00
6135	Locations mobilières	111 000,00	106 309,08	106 309,08
6152	Sur biens immobiliers	140 000,00	60 000,00	60 000,00
61551	Matériel roulant	5 500,00	4 000,00	4 000,00
61558	Autres biens mobiliers	1 500,00	2 000,00	2 000,00
6161	Multirisques	5 000,00	2 000,00	2 000,00
617	Etudes et recherches	37 000,00	100 000,00	100 000,00
618	Divers	8 200,00	5 000,00	5 000,00
6225	Ind. au compta et aux régisseurs	1 000,00		
6226	Honoraires	5 400,00	3 000,00	3 000,00
6231	Annonces et insertions	13 000,00	15 000,00	15 000,00
6248	Divers	3 000,00		
6257	Réceptions	2 500,00	4 000,00	4 000,00
6262	Frais de télécommunications	8 200,00	10 000,00	10 000,00
6281	Concours divers (cotisations...)		5 000,00	5 000,00
6282	Frais de gardiennage	223 500,00	100 000,00	100 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	562 026,00	300 000,00	300 000,00
6218	Autres personnels extérieurs	150 000,00	130 000,00	130 000,00
6411	Sal., app.,com. de base	240 000,00	70 000,00	70 000,00
6451	Cotisations à l'urssaf	144 571,92	70 000,00	70 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	12 454,08	20 000,00	20 000,00
648	Autres charges de personnel	15 000,00	10 000,00	10 000,00
014 (7)	Atténuation de produits			
65	Autres charges de gestion courante	165 000,00	300 000,00	300 000,00
654	Pertes sur créances irrécouvrables	165 000,00	300 000,00	300 000,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES				
(a) = (011+012+014+65)		1 345 926,00	1 063 309,08	1 063 309,08
66	Charges financières (b)			
66111	Intérêts réglés à l'échéance			
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE (8) Calcul du 66112 (5) Montant des ICNE de l'exercice= Montant de l'exercice N-1=			
67	Charges exceptionnelles (c)		170 000,00	170 000,00
6718	Autres chges exc. sur op. de gestion		130 000,00	130 000,00
673	Titres annulés (sur ex. antérieurs)		40 000,00	40 000,00
68	Dotations aux provisions (d) (9)			
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)			
022	Dépenses Imprévues (f)			
TOTAL DES DEPENSES RÉELLES = a+b+c+d+e+f		1 345 926,00	1 233 309,08	170 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf. 1 - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) 62 : sauf le compte 621 retracé au sein du chapitre 012.

(6) 634 : ce compte est uniquement ouvert en M41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M43 et en M44.

(8) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M49.

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20130711-13318-G-DE
Date de réception préfecture : 12/07/2013

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Pour mémoire budget primitif	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
023	Virement à la section d'investissement	4 263,58	74 577,67	74 577,67
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5) (6)	58 736,42	-4 577,66	
6811	Dot.aux am.sur im.incorporelles-corp.	58 736,42	-4 577,66	
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		63 000,00	70 000,01	
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		63 000,00	70 000,01	74 577,67
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)		1 408 926,00	1 303 309,09	74 577,67

	+
RESTES A REALISER N-1 (7)	
	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (7)	
	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 303 309,09

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) cf.1 - Modalités de vote.
(3) Hors restes à réaliser
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.
(6) Compte 6815 : si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Pour mémoire budget primitif	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
013	Atténuation des charges (5)			
70	Ventes de produits fabriqués, prestations ...	1 408 926,00		
706	Prestations de services	1 408 926,00		
73	Produits issus de la fiscalité (6)			
74	Subventions d'exploitation			
75	Autres produits de gestion courante			
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013+70+73+74+75		1 408 926,00		
76	Produits financiers (b)			
7621	Intérêts encaissés à l'échéance			
7622	Intérêts - Rattachement des ICNE			
	Calcul du 7622			
	Montant des ICNE de l'exercice=			
	Montant de l'exercice N-1=			
77	Produits exceptionnels (c)			
78	Reprises sur provisions et sur dépréciations (d) (7)			
TOTAL RECETTES REELLES = a+b+c+d		1 408 926,00		

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf. 1 - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cet article n'existe pas en M49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20130711-13318-G-DE
Date de réception préfecture : 12/07/2013

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Pour mémoire budget primitif	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
042	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections (5) (6)</i>			
043	<i>Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. de fonct. (5)</i>			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE				

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et ordres)	1 408 926,00		
--	--------------	--	--

+	RESTES A REALISER N-1 (7)	
---	----------------------------------	--

+	R002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (7)	1 303 309,09
---	--	--------------

=	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 303 309,09
---	--	--------------

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) cf. I - Modalités de vote.
(3) Hors restes à réaliser
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.
(6) Compte 7815 : si la régie a opté pour le régime des provisions budgétaires.
(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20130711-13318-G-DE
Date de réception préfecture : 12/07/2013

SECTION D' INVESTISSEMENT

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) C	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)			
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	63 000,00	70 000,00	
2145	Const. sur sol. inst. gén, agenc., amé.	43 000,00	40 000,00	
2182	Matériel de transport		20 000,00	
2183	Mat. de bureau et matériel info	10 000,00		
2184	Mobilier	10 000,00	10 000,00	
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)			
23	Immobilisations en cours (hors opération)			
	Total des opérations (5)			
Total des dépenses d'équipement		63 000,00	70 000,00	

10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement			
16	Emprunts et dettes assimilées			
18	Compte de liaison : affectation à			
26	Participations et créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
020	Dépenses imprévues			
Total des dépenses financières				

45...1..	Opé. pour compte de tiers n°...(1 ligne par opé.) (6)			
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers				

TOTAL DES DEPENSES REELLES	63 000,00	70 000,00
-----------------------------------	------------------	------------------

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) cf. I - Modalités de vote.
(3) Hors restes à réaliser
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20130711-13318-G-DE
Date de réception préfecture : 12/07/2013

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Pour mémoire budget primitif	Propositions (3) nouvelles	Voté (4)
040	Opérations d'ordre transfert entre sections (5)			
	Reprises sur autofinancement antérieur (6)			
	Charges transférées			
041	Opérations patrimoniales (7)			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE				

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)	63 000,00	70 000,00	
---	------------------	------------------	--

RESTES A REALISER N-1 (8)	+
D001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (8)	196 852,60
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	266 852,60

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(6) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(8) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats);

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20130711-13318-G-DE
Date de réception préfecture : 12/07/2013

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Pour mémoire budget primitif	Propositions (3) nouvelles	Vote(4)
13	Subventions d'investissement			
16	Emprunts et dettes assimilées			
20	Immobilisations incorporelles			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
Total des recettes d'équipement				

10	Dotations, fonds divers et réserves		196 852,60	
1021	Dotation			
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés		196 852,60	
18	Compte de liaison : affectation à			
26	Participations et créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
024	Produits des cessions d'immobilisation			
Total des recettes financières			196 852,60	

45...2..	Opé. pour compte de tiers n°...(1 ligne par opé.) (5)			
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers				

TOTAL DES RECETTES REELLES		196 852,60
-----------------------------------	--	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20130711-13318-G-DE
Date de réception préfecture : 12/07/2013

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Pour mémoire budget primitif	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>	4 263,58	74 577,67	
040	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections (5), (6)</i>	58 736,42	-4 577,67	
28141	<i>Bâtiments</i>	1 720,01	0,01	
28145	<i>Ins. gén., ag, am. des const.</i>	36 760,46	-1 911,01	
28182	<i>Matériel de transport</i>	10 769,42		
28183	<i>Matériel de bureau et matériel info.</i>	4 476,32	-1 500,00	
28184	<i>Mobilier</i>	5 010,21	-1 166,67	
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D' EXPLOITATION		63 000,00	70 000,00	
041	<i>Opérations patrimoniales (7)</i>			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		63 000,00	70 000,00	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		63 000,00	266 852,60	

	+
RESTES A REALISER N-1 (8)	
	+
R001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (8)	
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	266 852,60

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) cf. I - Modalités de vote.
(3) Hors restes à réaliser
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 =DE 042.
(6) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
(8) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATIONS D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: (1)

LIBELLE :

**POUR VOTE (Chapitre)
ou
POUR INFORMATION (2)**

Art. (3)	Libellé (3)	Réalizations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (5) (6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant (6)
	DEPENSES		a		b	b
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
	c	d
TOTAL RECETTES AFFECTEES		
13	Subventions d'investissement	
16	Emprunts et dettes assimilées	
	Autres	

Besoin de financement = (a+b) - (c+d)		
Excédent de financement = (c+d) - (a+b)		

- (1) Ouvrir un cadre par opération et dont le numéro doit être au moins égal à 10.
- (2) Rayer la mention inutile.
- (3) Détailler les articles conformément au plan des comptes appliqué par la régie.
- (4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20130711-13318-G-DE
Date de réception préfecture : 12/07/2013

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
DETTE SUR EMPRUNT - REPARTITION PAR PRETEURS	A1.1
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR TYPE DE TAUX	A1.2

A1.1 - DETTE SUR EMPRUNT - REPARTITION PAR PRETEURS (1)

REPARTITION PAR PRETEUR	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 1/1/N de l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (2)	Capital
TOTAL					
Auprès des organismes de droit privé					
Caisses de Crédit Agricole					
Caisse des Dépôts et Consignations					
Caisses d'Épargne/Crédit Foncier					
Dexia Crédit Local					
Société Générale					
BNP					
NATEXIS - Banques Populaires					
Crédit mutuel - CIC					
Organismes d'assurance					
(3)					
Auprès des organismes de droit public					
(3)					
Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées) (3)					

(1) Pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (CLTR, OCLT, PCTM, ...), seules les opérations comptabilisées au compte 16441 "opérations afférentes à l'emprunt" doivent être inscrites;

(2) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(3) A détailler en tant que de besoin selon la nature du prêteur.

A1.2 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR TYPE DE TAUX

Emprunts ventilés par type de taux (taux au 1/01/N) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial de l'emprunt	Capital restant dû au 1/01/N	Capital restant dû au 31/12/N	Niveau du taux à la date de vote du budget (5)	Intérêts à payer de l'exercice (6)	% par type de taux selon le capital restant dû
Emprunts à taux fixe sur la durée de vie du contrat							
TOTAL							
Emprunts à taux indexé sur la durée du contrat (2)							
TOTAL							
Emprunts avec plusieurs tranches de taux (3)							
TOTAL							
Emprunts avec options (4)							
TOTAL							
TOTAL GENERAL							

(1) Répartir les emprunts selon le type de taux au 1/01/N après opérations de couverture éventuelles.

(2) Préciser si les emprunts sont à taux préfixé ou post-fixé, éventuellement garanti par un cap ou un tunnel.

(3) Emprunts dont le passage d'un type d'indice à un autre est prédéterminé dans le contrat.

(4) Emprunts offrant la possibilité de modifier les conditions financières en cours de contrat (passage d'un taux fixe à un taux indexé ou changement du mode d'amortissement).

(5) Indiquer le niveau du taux après opération d'échange éventuelle. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année précédente.

Pour les emprunts à taux révisables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année;

(6) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20130711-13318-G-DE
Date de réception préfecture : 12/07/2013

IV - ANNEXES	IV
AUTRES DETTES	A1.3

A1.3 - AUTRES DETTES

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
Dettes pour subventions d'équipement à verser en annuités			
Dettes pour travaux devant être réglées en plusieurs exercices			
Dettes pour souscription au capital d'une SEM			
Dettes pour location - ventes			
Dettes pour location - acquisitions			
Autres dettes à long ou moyen terme (sans réception de fonds)			

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES

IV

A1.4

A1.4 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature de la dette	Année de mobilisation et profil d'amortis. de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt ou de la dette	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/1/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial		Taux à la date du vote du budget (6)			Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité de l'exercice en(7) en intérêts capital	ICNE de l'exercice
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux (5) actuariel	Taux (3)	Index (4)			
TOTAL GENERAL																
163 Emprunts obligataires																
163 Emprunts obligataires (Total)																
164 Emprunts auprès d'établissements de crédits																
1641 Emprunts en euros (8)																
1643 Emprunts en devises (hors zone €)																
16441 Opérations afférentes à l'emprunt						(9)										
165 Dépôts et cautionnements reçus																
Total des dépôts et cautionnements reçus																
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières																
168 Autres emprunts et dettes assimilées																
1681 Autres emprunts																
1682 Bonts à moyen terme négociables																
1687 Autres dettes																

(1) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, S pour semestriel, M pour mensuel, X pour autre à préciser.

(2) Indiquer A pour annuelle, T pour trimestrielle et M pour mensuelle.

(3) Indiquer taux fixe, préfixé ou post-fixé pour les taux variables.

(4) Indiquer le type d'index (ex : EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux après opérations d'échange éventuelles. S'agissant du niveau de taux, indiquer, pour un taux variable, le niveau à la date de vote du budget pour l'état annexé au budget primitif.

(7) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "Intérêts réglés à l'échéance" (Intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(8) Représente la répartition des emprunts selon la répartition du type de taux du tableau A1.2 (taux fixe, taux variable, emprunts avec plusieurs tranches de taux, emprunts avec options).

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable encadrement.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
 REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT

A1.5

A1.5 - REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Catégories et intitulés d'emprunts	Année de mobilisation et profil d'amortis.		Objet de l'emprunt	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/11/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (3)	Taux à la date du vote du budget (7)			Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité de l'exercice en		ICNE de l'exercice		
	Année	Profil							Taux (4)	Index (5)	Taux (6)		Index (5)	Niveau de taux		en(€)	intérêts capital
Remboursement anticipé avec refinancement de dette																	
Total des dépenses au c/166																	
Refinancement de la dette																	
...																	
...																	
...																	
Total des recettes au c/166																	
Refinancement de la dette																	
...																	
...																	
...																	

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédits, suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.
 (2) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, S pour semestriel, M pour mensuel, X pour autre à préciser.
 (3) Indiquer A pour annuelle, T pour trimestrielle et M pour mensuelle.
 (4) Indiquer taux fixe, préfixé ou post-fixé pour les taux variables.
 (5) Indiquer le type d'index (ex : EURIBOR 3 mois ...).
 (6) Taux annuel, tous frais compris.
 (7) Taux après opérations d'échange éventuelles. S'agissant du niveau du taux, indiquer, pour un taux variable, le niveau à la date de vote du budget.
 (8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
CONTRATS DE COUVERTURE DU RISQUE FINANCIER	A1.6
CREDITS DE TRESORERIE	A1.7

A1.6 - ETAT DES CONTRATS DE COUVERTURE DES RISQUES FINANCIERS AU 01/01/N

Emprunt couvert	Montant de la dette couverte	Nature du contrat de couverture	Organisme cocontractant	Date de départ de l'instrument	Date de fin du contrat de couverture	Primes payées pour l'achat d'option, le cas échéant	Primes reçues pour la vente d'option	Charge et produits constatés depuis l'origine du contrat	
								Charges (1)	Produits (2)
RISQUES FINANCIERS RELATIFS AUX TAUX D'INTERETS									
RISQUES FINANCIERS RELATIFS AUX CHANGES									

(1) Charges comptabilisées depuis l'origine du contrat au compte 668.

(2) Produits comptabilisés depuis l'origine du contrat au compte 768.

A1.7 - CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature de la trésorerie (2)	Date de la décision (3)	Montant maximum autorisé au 1/1/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1	Montant restant du au 1/1/N	Intérêts mandatés en N-1 (compte 6615)
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						

(1) Circulaire n°NOR/INT/B/89/00071/C du 22/2/1989 .

(2) Indiquer le nom des organismes prêteurs.

(3) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de décision du maire de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2
ETAT DES PROVISIONS	A3.1
ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

A2 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

PROCEDURE	CHOIX DE LASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
AMORTISSEMENT	Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R 2321-1 du CGCT) : Durée :	

A3.1 - ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des provisions et dépréciations constituées au 1/1/N	Montant total des provisions et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires						
Amortissements dérogatoires						
Provision spéciale de réévaluation						
Autres provisions réglementées						
Provisions pour risques et charges (2)						
Provisions pour litiges						
Provisions pour pertes de change						
Autres provisions pour risques						
.....						
Dépréciations (2)						
- des immobilisations						
- des stocks de matières premières et de produits et des en-cours de production						
TOTAL BUDGETAIRES						
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)						
Provisions pour litiges						
Provisions pour pertes de change						
Autres provisions pour risques						
.....						
Dépréciation (2)						
- des stocks d'autres approvisionnements et de marchandises						
- des comptes de tiers						
- des comptes financiers						
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES						
TOTAL GENERAL						

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision ou d'une dépréciation déjà constituée.
(2) Indiquer l'objet de la provision ou de la dépréciation.

A3.2 - ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

Nature	Objet	Montant total à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 1/1/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20130711-13318-G-DE
Date de réception préfecture : 12/07/2013

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A4.1

A4.1 - DETAIL DES OPERATIONS FINANCIERES ET DES DEPENSES

Art. (1)	Libellé (1)	Dépenses votées (2)
DEPENSES TOTALES (I) = A+B+C+D		
HORS CHARGES TRANSFEREES (II) = A+B+C		
16	Emprunts et dettes assimilées hors 16449 et 166 (A)	
163	Emprunts obligataires	
1641	Emprunts en euros	
1643	Emprunts en devises	
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	
165	Dépôts et cautionnements reçus	
Autres dépenses financières (sous-total) (B)		
10	Reversement de dotations et fonds divers	
13	Remboursement de subventions	
26	Participations et créances rattachées	
261	Titres de participation	
266	Autres formes de participation	
27	Autres immobilisations financières	
271	Acquisition de titres immobilisés (droits de propriété)	
272	Acquisition de titres immobilisés (droits de créances)	
274	Prêts accordés	
275	Dépôts et cautionnements versés	
020	Dépenses imprévues	

Transferts entre sections = C+ D		
	Reprises sur autofinancement antérieur (C)	
15	Sur provisions pour risques et charges	
10	Sur apports, dotations et réserves	
139	Subv.d'invest. reprises au c/résultat	
.9	Sur provisions pour dépr. d.....	
	Autres opérations	
	Charges transférées (D) = E + F + G	
	Charges à répartir sur plusieurs exercices (E)	
	Production immobilisée (F)	
	Stocks et en-cours (G)	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. Modalités de réception en préfecture

974-219740113-20130711-13318-G-DE

(3) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires, ainsi que pour les reprises des dépréciations des immobilisations ou des stocks.

Date de réception en préfecture : 12/07/2013

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A4.2

A4.2 - DETAIL DES RECETTES

Art. (1)	Libellé (1)	Recettes votées (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) (III) =G+H+J+K		
Ressources propres externes (G)		
10222	FCTVA	
10223	TLE	
10224	Versement au titre du P.L.D.	
10225	Participation pour dépassement du COS.	
10228	Autres fonds globalisés	
Autres recettes financières (H)		
138	Autres subv. d'invest. Non transf.	
165	Dépôts et cautionnements	
261	Titres de participation	
274	Remboursement de prêts	
27634	Communes et structures intercommunales	
27638	Autres établissements publics	
Transferts entre sections (J)		
28141	Bâtiments	
28145	Ins. gén., ag, am. des const.	
28183	Matériel de bureau et matériel info.	
28184	Mobilier	
021	Virement de la section d'exploitation (k)	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf I - Modalités de vote.

(3) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires ainsi que pour les dotations des dépréciations des immobilisations ou des stocks.

RESULTATS REPORTES ET AFFECTATION

D001	Déficit d'investissement reporté	196852,6
------	----------------------------------	----------

R001	Excédent d'investissement reporté	
R1064	Réserves réglementées (affectation des plus-values de cessions)	
R1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	196 852,60

	Montant	
Dépenses financières (hors dépenses des c/16449 et c/166)	I+ D001	196 852,60
Recettes financières	(III) + R001+ R1064 + R1068	196 852,60
Solde des opérations financières	III-(I) (1)	
Solde net hors charges transférées (2)	III-(I-D) (1)	

(6) Indiquer le signe algébrique.

(7) Ces charges pouvant être financées par emprunt.

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20130711-13318-G-DE
Date de réception préfecture : 12/07/2013

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT	A5.1
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF	A5.2

Service.....(1) (en application de l'article L.2224-6 du CGCT)

A5.1 ou A5.2 - SECTION D'EXPLOITATION

DEPENSES			RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)	Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
011	Charges à caractère général		013	Atténuation de charges	
012	Charges de personnel et frais assimilés		70	Prod. Des services, du domaine et ventes div.	
014	Atténuation de produits		73	Impôts et taxes	
65	Autres charges de gestion courante		74	Dotations et participations	
66	Charges financières		75	Autres produits de gestion courante	
67	Charges exceptionnelles		76	Produits financiers	
68	Dotations aux provisions et aux dépréciat. (4)		77	Produits exceptionnels	
022	Dépenses imprévues		78	Reprises sur provisions (3)	
Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles		

042	Opé. d'ordre de transfert entre sections		042	Opé. d'ordre de transfert entre sections	
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation		043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation	
023	Virement à la section d'investissement				
Total des dépenses d'ordre			Total des recettes d'ordre		
D002 (5)			R002 (5)		
TOTAL GENERAL DE DEPENSES			TOTAL GENERAL DE RECETTES		

(1) Compléter par : "Service de distribution de l'eau" ou "Service d'assainissement" s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par "Service d'assainissement collectif" ou "Service d'assainissement non collectif" si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires conformément au plan de comptes M49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires, ainsi que pour les reprises des dépréciations des immobilisations ou des stocks.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats)

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20130711-13318-G-DE
Date de réception préfecture : 12/07/2013

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT	A5.1
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF	A5.2

Service.....(1) (en application de l'article L.2224-6 du CGCT)
A5.1 ou A5.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES			RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)	Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles (hors opé.)		13	Subventions d'équipement	
21	Immobilisations corporelles (hors opé.)		16	Emprunts et dettes assimilées	
22	Immobilisations reçues en affect. (hors opé.)		20	Immobilisations incorporelles	
23	Immobilisation en cours (hors opé.)		21	Immobilisations corporelles	
Opérations d'équipement n°...(1 ligne par opé.)			22	Immobilisations reçues en affectation	
...			23	Immobilisation en cours	
10	Dotations, fonds divers et réserves		10	Dotations, fonds divers et réserves	
13	Subventions d'équipement		106	Réserves	
16	Emprunts et dettes assimilées		18	Compte de liaison : affectation à ...	
18	Compte de liaison : affectation à ...		26	Particip. et créances rattachées à des particip.	
26	Particip. et créances rattachées à des particip.		27	Autres immobilisations financières	
27	Autres immobilisations financières		020	Dépenses imprévues	
45..1	Opé. c/ de tiers n°.... (1 ligne par opé.)		45..2	Opé. c/ de tiers n°.... (1 ligne par opé.)	
Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles		
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections		040	Opé. d'ordre de transfert entre sections	
041	Opérations patrimoniales		041	Opérations patrimoniales	
Total des dépenses d'ordre			021	Virement de la section d'exploitation	
D 001 (4)			Total des recettes d'ordre		
TOTAL GENERAL DE DEPENSES			R 001 (4)		
TOTAL GENERAL DE DEPENSES			TOTAL GENERAL DE RECETTES		

(1) Compléter par : "Service de distribution de l'eau" ou "Service d'assainissement" s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par "Service d'assainissement collectif" ou "Service d'assainissement non collectif" si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires conformément au plan de comptes M49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats)

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20130711-13318-G-DE
Date de réception préfecture : 12/07/2013

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A6
DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A7

A6 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I-(II+III)

A7 - CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)
Date de la délibération :

Intitulé de l'opération N°:									
DEPENSES 0					RECETTES 0				
Chapitre	Intitulé	Restes à réaliser N-1 (2)	Dépenses nouvelles votées	TOTAL (3)	Chapitre	Intitulé	Restes à réaliser N-1 (2)	Recettes nouvelles votées	TOTAL (3)
						- Financement par le tiers			
						- Financement par d'autres tiers			
040	<i>Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)</i>				040	<i>- Financement par le service (contrepartie 6742)</i>			
					041	<i>- Financ. par empr. à la charge du tiers (contrepartie D 2763)</i>			

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Total des dépenses = Restes à réaliser N-1 + Dépenses nouvelles votées

Total des recettes = Restes à réaliser N+1 + Recettes nouvelles votées.

IV - ANNEXES

**ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE
SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET**

IV

**B1.1
B1.2**

B1.1 - EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)	Année Profil	Designation du bénéficiaire	Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial		Taux à la date du vote du budget ou taux moyen constaté sur l'année (6)		Nature de l'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice en capital en intérêts	
									Taux (3)	Index (4)	Taux (5)	Index (4)			Niveau de taux	
Totaux généraux																
Totaux pour les emprunts contractés par des collectivités ou des établissements publics																
Totaux pour les emprunts avertis que ceux contractés par des collectivités ou des établissements publics																

(1) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, S pour semestriel, M pour mensuel, X pour autres à préciser.

(2) Indiquer A pour annuelle, T pour trimestrielle et M pour mensuelle.

(3) Indiquer taux fixe, préfixé ou post-fixé pour les taux variables.

(4) Indiquer le type d'index (ex : EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux après opérations d'échange éventuelles. S'agissant du niveau du taux, indiquer, pour un taux variable, le niveau à la date de vote du budget pour l'état annexé au budget primitif, le taux constaté sur l'exercice pur l'état annexé au compte administratif.

(7) Indiquer la nature de l'emprunt : taux fixe sur toute la durée (F), indexé sur toute la durée (I), avec des tranches (T) ou avec options (O).

(8) Annuité due au titre du contrat initial et comptabilisée à l'article 6611 et annuité due au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisée à l'article 668.

B1.2 - SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions ... (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel on a versé la subvention.

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20130711-13318-G-DE
Date de réception préfecture : 12/07/2013

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.3
ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.4
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.5
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.6

B1.3 - 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir					
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)
	Mobilier									
	Immobilier									
	Mobilier									
	Immobilier									
	Mobilier									
	Immobilier									

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

B1.4 - ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP	Date de fin du contrat de PPP

B1.5 - ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 1/1/N	Annuité versée au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités						
	8018 Autres engagements donnés						
	Au profit d'organismes publics						
	Au profit d'organismes privés						
	TOTAL						

B1.6 - ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 1/1/N	Annuité versée au cours de l'exercice
	TOTAL						
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)						
	8028 Autres engagements reçus						
	A l'exception de ceux reçus des entreprises						
	Engagements reçus des entreprises						

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20130711-13318-G-DE
Date de réception préfecture : 12/07/2013

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.1 - SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

B2.2 - SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE		
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.1 - SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

Montant des CP			
Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 1/1/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercice au-delà de N+1)

B2.2 - SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

Montant des CP			
Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 1/1/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercice au-delà de N+1)

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION	C1.1
ETAT DU PERSONNEL AU 1/1/N (Année N)	C1.2

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 1/1/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIE (2)	EFFECTIFS BUDGETAIRES	EFFECTIFS POURVUS	dont : TEMPS NON COMPLET
Directeur général des services	A			
Directeur général adjoint des services	A			
Collaborateur de cabinet				
FILIERE ADMINISTRATIVE (1)				
TECHNIQUE (2)				
SOCIALE (3)				
TOTAL GENERAL				

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995.

(2) Catégories : A, B ou C.

C1.2 - ETAT DU PERSONNEL NON TITULAIRE AU 1/1/N

AGENTS NON TITULAIRES (emplois pourvus)	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)
TOTAL GENERAL			

(1) CATEGORIES : A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif (dont emplois de l'article 47 de la loi du 26 Janvier 1984)

FIN : Financier

TECH : Technique et informatique (dont emplois de l'article 47 de la loi du 26 janvier 1984)

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain)

ENV : Environnement (dont espaces verts et aménagement rural)

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut de la fonction publique ou en euros annuels bruts.

**C1.3 - ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT
DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE**

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L' ARTICLE 6215 (1)
TOTAL GENERAL			

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20130711-13318-G-DE
Date de réception préfecture : 12/07/2013

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION	C2
LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C3
ET DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	

C2 - LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

(articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à(1). Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.				
La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Autres				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicats etc...

et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement de rattachement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

C3 - LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie de service	Intitulé/Objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui/non)
Régie à seule autonomie financière					

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20130711-13318-G-DE
Date de réception préfecture : 12/07/2013

ARRETE DES SIGNATURES

Nombre de membres en exercice 55
Nombre de membres présents
Nombre de suffrages exprimés

Nombre de voix pour
contre
abstentions

55
55
0
0

Date de convocation du Conseil Municipal
21 juin 2013

Budget Supplémentaire 2013, Régie Marchés et Droits Place,
présenté par le Maire, à Saint-Denis, le 29 juin 2013

Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en troisième séance annuelle,
à Saint-Denis, le 29 juin 2013

Les membres du Conseil Municipal
soussignés

OBJET CASINO DE SAINT-DENIS

PRESENTATION DU RAPPORT DU DELEGATAIRE
POUR L'EXERCICE 2011-2012

FAIRE DE SAINT-DENIS UNE VILLE CREATIVE, VIVANTE ET ANIMEE

I Contexte

L'activité comptable présentée par la Société Touristique d'Hôtellerie et de Casino de la Réunion (STHCR) a une durée de douze mois, couvrant la période du 1er novembre 2011 au 31 octobre 2012. Les comptes annuels ont été approuvés par l'Assemblée Générale de la STHCR en date du 30 avril 2013 et un rapport de Monsieur Hervé CLAIN, gérant de la SARL AUDIRE, Commissaire aux Comptes, a été établi en date du 4 avril 2013.

II Appréciation des conditions d'exécution du service public pour l'exercice 2011-2012

Durant l'exercice 2011-2012, le Casino de Saint-Denis a exploité trois activités réglementaires que sont les jeux de hasard, l'animation et la restauration, sous l'autorité et le contrôle d'un comité de direction, confirmé dans ses fonctions par décision ministérielle datée du 19 janvier 2009.

Activité de jeux de hasard

Avec un produit brut des jeux de 18 273 362,92 €, le Casino de Saint-Denis s'est classé au 33ème rang national sur 196 établissements, soit une progression historique de 16 places par rapport à l'exercice précédent.

L'importance des investissements sur l'outil de travail a permis une augmentation du produit brut des jeux de près de 20 % par rapport à l'exercice 2010-2011.

Il est à noter que le chiffre d'affaires net de l'exercice s'élève à 9 549 204,00 €, ce qui représente une évolution de 8,5 % par rapport à l'exercice précédent.

Le résultat net comptable s'élève à 950 407,00 €, sur l'exercice, soit une progression de près de 235 %.

En matière de prélèvement, celui de l'Etat a augmenté de 23,30 % pour atteindre un niveau de 6 057 068,00 €, celui de la Commune a augmenté de 22,70 % pour atteindre une recette de 2 231 272,00 €.

Activité d'animation

Au titre de la délégation de service public, le Casino a consacré un budget de 365 725,00 € à l'animation de la Ville et a participé pour un montant de 360 000,00 € au Festival Kaloo Bang 2012.

Par ailleurs, le Casino participe à la dynamique d'animation du front de mer de Saint-Denis en investissant plus de 104 000,00 € pour des animations réalisées à l'intérieur de l'établissement.

Activité de restauration

Des travaux sont actuellement en cours afin de permettre à l'établissement de disposer de deux espaces de restauration distincts, dont un dédié à la clientèle des machines à sous et ouvert le midi.

Il est à noter également que le Casino de Saint-Denis participe activement à la **prévention** ainsi qu'à la **lutte contre l'addiction au jeu**. En partenariat avec les deux autres casinos de la Réunion, une charte préventive à l'addiction aux jeux à été signée en 2012. Des mesures d'interdiction temporaires dans les trois casinos de l'île ont été prises pour tous les joueurs faisant une demande d'interdiction de jeux d'un l'un de ces trois établissements. Cette démarche est une première sur le plan national.

Ainsi, conformément aux dispositions de l'article L.1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales et de l'article 26 du cahier des charges du Casino daté du 13 janvier 2004, le Conseil Municipal de Saint-Denis est amené à prendre acte de la présentation du rapport du délégué au titre de l'exercice 2011-2012.

En conséquence, je vous demande de prendre acte du rapport présenté par la Société Touristique d'Hôtellerie et de Casino de la Réunion relatif à l'exercice 2011-2012.

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20130629-13319-A-DE
Date de réception préfecture : 12/07/2013

Signé électroniquement par :
Le Maire
08/07/2013



Gilbert ANNETTE